

RÉORGANISATION DES SERVICES



SYNDICAT GENERAL TRAVAILLEURS PORTUAIRES Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 2 octobre 2024

Camarades,

Tout le monde entend parler depuis 2023 d'un projet de réorganisation de la DT du Havre, bouleversant l'ensemble des services et née des gesticulations cérébrales de notre direction beaucoup plus attachée à désorganiser notre établissement plutôt qu'à stabiliser son fonctionnement en octroyant les moyens nécessaires à l'exercice de nos différentes missions.

Déjà en juillet 2023, nous avons sifflé la fin de la partie en déposant un préavis de grève en demandant d'une part, la suspension du projet, l'arrêt des entretiens individuels et réunions spécifiques et d'autre part, en demandant une étude d'impact sur les conséquences de cette réorganisation.

Nous espérons au moins un peu de justification et une réelle visibilité sur l'impact en termes d'effectifs que pourrait avoir la mise en application de ce projet, c'était trop leur demander....

Depuis, la direction a mis dans les mains d'un cabinet d'audit externe cette étude d'impact, et depuis, bons nombres d'entretiens (essentiellement chez les cadres) se sont tenus et nous devons la semaine dernière avoir cette restitution tant attendue.

Mais c'était sans compter sur une nouvelle manœuvre de la direction, essayant de nous piéger en transformant la restitution en un entretien du syndicat avec l'auditeur pour que l'on explique les raisons qui nous poussent à expliquer notre désaccord ! L'aberration totale

Devons-nous encore rappeler qu'en 15 ans, nos dirigeants successifs n'ont eu de cesse de bouleverser le fonctionnement du Port Autonome, devenu GPMH adhérent d'un GIE Haropa puis à l'heure actuelle Haropa Ports depuis la fusion.

Devons-nous rappeler les très nombreux conflits, préavis déposés devant les multiples désorganisations, les batailles pour les effectifs, les moyens matériels, la croisière, les modifications perpétuelles d'organisations de travail, etc., etc....

Puis très récemment les entraves aux consultations obligatoires de nos instances ou le refus que nos suppléants puissent siéger aux instances.

Bref, ça commence à faire beaucoup et nous allons par leur incompetence être obligé de reprendre le chemin de la lutte pour se faire entendre si leurs neurones ne s'activent pas rapidement !

Camarades, nous avons demandé une réunion en urgence pour une dernière fois se faire entendre et nous en profitons pour rappeler à nos adversaires de classes que le temps des seigneurs est aboli et qu'il va falloir composer avec nous et avec nos 83% de représentativité au risque que cela dérape lourdement pour eux.

Le préavis de grève déposé le 3 juillet 2023 est toujours en vigueur et peut être activé n'importe quand. Quant à l'auditeur, s'il ne se recentre pas rapidement, alors qu'il se casse....

Le secrétaire général
L. DELAPORTE

Pour info, affichage et rappel aux sourds et aux mongols